

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 10 mars 2021

Communiqué de presse

COVID-19: les cas variants largement majoritaires dans le Jura et premier test d'une école par pool salivaire

Depuis plus d'une semaine, les cas variants sont devenus majoritaires parmi les contaminations à la COVID-19 dans le Jura. Vendredi dernier, le premier dépistage d'une école par pool salivaire PCR a été réalisé à Courrendlin. Plus de 450 élèves et collaborateurs ont participé à ce dépistage à large échelle. Tous les pools se sont révélés négatifs. Les mesures d'hygiène doivent continuer à être appliquées afin de conserver les relativement bons chiffres observés ces derniers jours.

Les cas variants sont devenus majoritaires dans le Jura (près de 80%). Désormais, tous les cas sont considérés comme variant pour le traçage, alors que les investigations se poursuivent en laboratoire pour confirmer l'origine du variant. Cette décision implique, d'une part, que toutes les personnes mises en quarantaine sont invitées à se soumettre à un test PCR (pris en charge par la Confédération) et, d'autre part, que les personnes vivant dans le même foyer qu'une personne ayant eu un contact étroit avec un cas positif doivent également respecter une quarantaine et se dépister (cas contact de niveau 2).

Plusieurs cantons ont déjà annoncé avoir testé des écoles par pool salivaires. C'est désormais également le cas du Jura. En effet, vendredi dernier, un premier dépistage à grande échelle s'est déroulé à l'école primaire et secondaire de Courrendlin. Cet établissement ayant connu plusieurs cas de contamination (plus de 25) entre fin janvier et à mi-février, l'objectif était de vérifier que le virus ne circulait plus au sein de l'établissement. Ce dépistage a été réalisé par pool salivaire analysé par PCR. Concrètement, tous les élèves et collaborateurs (plus de 450 personnes au total) ont reçu un tube contenant un sérum à « mâcher » durant 10 secondes puis à recracher dans le tube. Les autorités se félicitent de ce résultat qui a pu montrer que le plan de protection des écoles et les mesures prises en février pour stopper la propagation du virus ont été efficaces. De plus, l'établissement en question a parfaitement joué le jeu. Ces résultats confirment la nécessité de maintenir les mesures barrières adéquates.

Cette première expérience est en cours d'évaluation en parallèle des futures dispositions du Conseil fédéral mise en consultation le week-end dernier. Le dépistage est en soi un outil de diagnostic important, mais ne doit aucunement être considéré comme un moyen de limiter les mesures de protection.

Le Gouvernement rappelle que les mesures de protection, à savoir le respect de la distance, le port du masque, l'hygiène des mains et le télétravail partout où cela est possible sont les mesures indispensables pour compléter la stratégie de vaccination afin de retrouver des

relations sociales plus ou moins normales aussi rapidement que possible. La vaccination quant à elle se poursuit au rythme dicté par les livraisons des doses par la Confédération. Le Gouvernement remercie la population pour sa patience dans l'application des mesures en lien avec la gestion de cette crise.

Personnes de contact :

Jacques Gerber, ministre de l'Economie, de la Santé et de l'Agriculture, tél. 032 420 52 03

Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 22